

Compte rendu CHSCT-A du 15 mai 2020

A noter la présence des

- ISST Caen
- la conseillère académique
- le médecin conseil du rectorat
- DASEN 61 et 14 et DSDEN 50 en relai avec le SG
- le SG du rectorat
- CHSCT-A périmètre Caen : 2 Se-Unsa, 1 Sgen, 3 FSU, 1 Sud

La Présidente commence par annoncé que la réouverture des classes, c'est bien passée. Pas de difficultés particulières et que les situations difficiles sont traitées au cas par cas.

Des chiffres :

95 % des écoles sont ouvertes et que les prochaines vagues viendront le 18 mai avec le retour des 6ème et 5ème puis le 25 avec les autres niveaux du premier degré. Pas question des derniers niveaux de l'école maternelle ni des lycéens !!!

Elle enchaîne sur des salamalecs en remerciant l'engagement de toutes les équipes et du travail fantastique réalisé (grande innovation et imagination...). Elle s'est engagé à envoyer un message à tous les personnels pour nous remercier de notre « dévouement au service public de l'EN »... d'ailleurs, vous l'avez peut-être déjà reçu dans vos boîtes !!!

Elle poursuit en précisant que la logique ministérielle est l'ouverture de toutes les écoles et que les quelques maires, ayant décidés le maintien de la fermeture de « leur école », « finiront par contagion » par ré-ouvrir l'école de leur commune.

Toujours la Présidente, elle rappelle que le contexte est inédit et qu'il convient de respecter l'ensemble des acteurs. Notamment les chefs d'établissement et tous les chefs de service. Elle convient de certaines maladroites de communication mais il n'est pas acceptable que ceux-ci soient déstabiliser dans l'exercice de leur fonction car ils ne sont pas responsables des consignes qu'ils doivent relayer !!!

Quid des personnels non chefs de service ? Pas de réponse !!!

Elle nous informe que l'ensemble des EPLE vont ré-ouvrir en dehors de cinq ou six sites.

Elle rappelle que le rectorat tient à maintenir la consultation régulière des instances et se félicite du maintien du service minimum d'accueil pour les enfants des personnels indispensable à la gestion de la crise.

Déclaration :

- FSU, FO pour Rouen
- FSU et Sud pour Caen

La présidente demande si d'autres souhaitent prendre la parole :

- Se-Unsa : annonce qu'il n'a pas de déclaration mais tienne à signaler qu'ils ne participeront pas aux votes des avis pour passer le plus rapidement possible aux questions posées par les OS et surtout pour entendre les réponses.

- Vous vous demandez, ce que fait le Sgen ? Et bien pas de surprise, tout pareil sans même relayer le contenu du message qu'il a envoyé la veille !!!

Avis lus puis votés :

Avis FSU :

Le CHSCT-A alerte sur les RPS et les TMS liés à l'utilisation régulière et intensive du travail posté devant écran durant des durées prolongées : douleurs oculaires, auriculaires (liées aux casques), fatigue accrue pour la gestion d'une classe complète ou de tâches administratives complexes sur des écrans de taille réduite et imposant la bascule permanente entre diverses fenêtres de petite taille pour assurer l'usage de divers logiciels en simultané.

Il préconise des temps de pause spécifiques accrus et régulières par rapport au présentiel, la limitation de l'amplitude horaire du travail à distance, notamment pour les enseignants qui, en plus des usages en distanciel synchrone, doivent gérer du travail distanciel asynchrone et de préparation et de correction sur écran. Il recommande de limiter à la moitié de l'horaire ordinairement dévolu aux cours en présentiel la durée des cours assurés en distanciel synchrone.

Avis Sud Education :

Les membres représentants du CHSCT-A au titre de Sud Éducation exigent que les 9 principes de prévention de la santé et de la sécurité au travail des personnels prévalent sur toutes autres considérations. Ils exigent donc le maintien de la fermeture des écoles, tant que des manquements au protocole sanitaire sont manifestes, et pour que les équipes, tout en assurant le lien avec les élèves et leur famille, organisent au mieux et sereinement, dans de bonnes conditions de travail, exempt de risque psycho-social, la rentrée prochaine sans fracture numérique ni sociale.

Votes sur les deux avis:

4 Pour (3FSU + 1 Sud)

NPPV : 3 (Se-Unsa + Sgen)

Pour Info et à partir de maintenant il ne sera plus question de ces deux OS, car plus aucune intervention du SGEN en plus de trois heures et les trois interventions du SE-Unsa ont porté sur la qualité de la collaboration entre les services et les chef-fes.

Suite aux avis votés, interpellation des autorités rectORAles quant aux précédents avis et surtout à la non communication sur le site pour les rendre accessibles aux personnels?

Le SG répond que la rectrice a deux mois pour y répondre et qu'elle le fera.

Nouvelle question : les premiers avis ont été émis en mars dernier donc plus de deux mois et aussi au bout d'un mois même sans réponse, ces avis doivent être accessibles.

Le SG Caen et Rouen, « nous faisons le nécessaire et vous envoyons les réponses aux avis de plus de 2 mois ».

Le SG Caen, propose de prendre les questions envoyées en rappelant que certaines sont arrivées fort tardivement et qu'il ne sera pas forcément possible d'apporter des réponses à toutes.

Contexte Covid et documents de cf :

- Les DUER

SG rappelle l'importance de ce document qu'il convient de mettre à jour avec notamment la prise en compte du risque COVID.

Il est rappelé que beaucoup de DUER n'étaient pas renseigné ou mise à jour et que pareil ailleurs la circulaire au BO du 14 mai 2020 rappelé l'importance de réunir les Conseils d'école, les CA ...

SG informe qu'un message sera envoyé aux chefs de service pour se mettre en conformité et qu'il sera précisé l'importance d'y inclure le protocole sanitaire de l'établissement.

Quelle modalité d'organisation ?

Rectrice rappelle que le nombre de personnes n'est pas limité ; l'importance réside dans le respect de la distanciation physique.

Plus question de 10 max !!!!

- accompagnement des personnels

Le médecin fait un inventaire de ce qui a été mis en place : cellule d'écoute, formation, accompagnement...

D'accord, mais pourquoi le cadre officiel n'est pas respecter comme la possibilité de garder son enfant et de télétravailler ?

La Présidente annonce qu'un courrier a été envoyé, en début de semaine aux chef-fes, pour valider les demandes et revenir les refus. Très peu à ses dires !!!

Pourquoi les EPI ne sont pas sur les lieux de travail ?

Sg, les commandes sont faites ; il y a une forte demande et cela peut provoquer des retards.

Dnas le cas de figure d'une prise en charge d'un élève avec des symptômes inquiétants, quel équipement de protection et notamment les masques FFP ?

Le sg précise que les modalités de prise en charge sont évoqués dans le protocole.

Le médecin conseil, précise que l'infirmière peut intervenir et que celle-ci doit être équipée du matériel adéquate. Par qui ? Sans réponse Et pour le premier degré ? Appeler les familles et voilà le travail !!!

Le Sg, le nombre de masque est restreint donc les gérer ; rappel de la distanciation physique et port du masque par tous pour les EPLE.

Il est rappelé que les masques ont été distribués pour assurer la première semaine mais qu'à cet instant, les EPI ne sont pas arrivés dans les écoles pour la semaine prochaine ?

La Présidente rappelle que la sécurité prévaut et que si le protocole n'est pas respecté la structure ferme si une solution n'a pas été trouvée dans un délai raisonnable.

Il est évoqué alors l'école de St André sur Orne où le maire décide de fermer l'école mais deux personnels sont envoyés pour garantir l'accueil des personnels indispensables ?

L'IA 14 informe que tout a été fait avec l'accord du maire !!!

Accord du maire mais néanmoins ces deux personnes ne sont pas volontaires !!!

C'est quoi un délai raisonnable ? pas de réponse.

Sg Caen tient à préciser que « la surprotection n'est pas dans le protocole sanitaire » !!!

La Présidente rappelle qu'on n'est pas dans une logique de fermeture mais dans un maintien des ouvertures !!!

Il est ensuite évoqué le nettoyage et la désinfection avec notamment la formation des agents : agents passant l'aspi, agents sans lingettes, agents gel hydro...)

La conseillère de prévention Caen, précise qu'il convient de prendre les situations une par une ; d'où l'importance du DUER avec une évaluation des risques et les moyens mis à disposition ainsi que les mesures de prévention.

La Présidente, des solutions existent, il convient de repérer les problèmes, les analyser et proposer des solutions : ex moi-même j'ai ce qu'il faut pour nettoyer personnellement mon poste de travail !!!

La conseillère de prévention trouve qu'un affichage des heures de passage du nettoyage est une information qui peut rassurer les personnels .

- Des chiffres

L'ex responsable des AT-MP (dont j'ai oublié le nom et la fonction) fait un bilan chiffré de la réouverture :

- 58103 élèves de retour en classe dans le premier degré soit 21 % des élèves de l'académie.

- 2 143 sur 2241 (pas sur des chiffres!!!) ré-ouvertes

- 18 % des enseignants en télétravail

- 392 arrêts de travail

- 121 demande ASA

Il est demandé des explications quant à l'ordre des IEN envoyé aux directeurs d'école de demander au famille de se prononcer sur un retour en classe de leur enfant qu plus tard le 25 mai prochain ???

La Présidente ???

L'IA répond que c'est pour organiser les services en terme humains et aussi les modalités d'accueil des périscolaires.

La Présidente lui demande de formuler la demande autrement auprès des parents et de garder cette date du 2 juin prochain en attendant d'éventuelle décisions gouvernementales.

L'ex responsable des AT-MP (dont j'ai oublié le nom et la fonction) annonce aussi que 40 % (6ème et 5ème) des collégiens devraient revenir dans les collèges.

- Ouverture des CIO

la médecin conseil rappelle l'importance du respect des mesures barrière et que les personnels auront des EPI ainsi que des vitres de protection.

- L'EPS

En gros, monologue du secrétaire du CHSCT-A, qui demande des documents d'appui pour exercer sa discipline !!!

La Présidente lui répond qu'elle transmettra les docs fournis par les conseillers péda et les liens fournis par les IA-IPR.

- Ouverture des lycées

Les annonces faites, notamment transmise via la presse, était quelque peu hative selon la Présidente et qu'il convient d'attendre les annonces et le cadrage ministérielles.

- Distanciel et présentiel

Il est demandé qu'elle est le cadre pour les collègues dans ces deux situations en sachant qu'aujourd'hui le télétravail s'effectue en dehors de tout cadre réglementaire.

La Présidente louvoie en rappelant qu'il n'est pas question de surcharger les collègues avec des doubles tâches mais que la continuité péda doit se faire. Elle renvoie à la circulaire qui est tout aussi floue.

Il lui est signalé qu'en septembre le contexte sera sans doute le même et qu'il convient dès aujourd'hui de fixer les modalités de travail avec un cadre réglementaire pour ne pas voir l'ensemble des personnels cumuler les tâches et les heures de travail !!!

Le Sg intervient pour signaler que le délai de connexion est atteint et qu'il préfère lever la séance avant la coupure des liaisons.

La Présidente lève la séance à 13h05

**Note interne : aujourd'hui, c'est l'anniversaire de François, alors bon anniversaire FRANCOIS
et
bonne dégustation du Pastis 51 !!!**